

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 20 (1949)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXe ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N° 7 JUILLET 1949

SOMMAIRE :

Le vieux Saint-Imier économique

LE VIEUX SAINT-IMIER ÉCONOMIQUE

Tout village, si modeste soit-il, a un passé économique digne d'intérêt et de respect. L'histoire économique de Saint-Imier est riche en traditions et événements de toutes sortes, riche aussi en enseignements.

I. La vie économique de Saint-Imier, antérieure à la Réforme

Grand propriétaire terrien, le chapitre de la collégiale de Saint-Imier domina jusqu'à la Réforme et même au-delà, la vie économique du village, voire de la paroisse tout entière. Des douze chanoines, y compris le prévôt, six au moins étaient tenus de résider à Saint-Imier. Ajoutez-y les frères convers et autres familiers au service du chapitre.

Un rôle dressé en 1522, énumère ses revenus à la veille de la Réforme : rentes en argent, graines, vin, chapons, noix, cire, etc., revenus perçus en Erguel, dans la Montagne des Bois, la Montagne de Diesse, au Val de Ruz, au bord des lacs de Bienne et de Neuchâtel. Au XV^e siècle, le chapitre incorpora définitivement à ses biens les églises de Dombresson et de Serrières, dont les chanoines possédaient la collature, c'est-à-dire le droit de nommer les curés. Il y avait un pré saint Imier à Dombresson et à Saint-Martin au Val de Ruz, une sagne saint Imier à Orvin, une chaux saint Imier aux Breuleux. A Serrières, les chanoines avaient des vignes. Un document de 1417 mentionne le pré de l'Eglise, c'est-à-dire la collégiale, sur la montagne de Chasseral. Le chapitre affermait ses terres (prés, pâturages, champs de labour et forêts), ses moulins et scieries sur la Suze, etc. Encore en 1692 et 1693 des gens de Saint-Imier reconnaissent tenir des fiefs « du chapitre » à côté des fiefs héréditaires du prince-évêque de Bâle, leur souverain.

La paroisse de Saint-Imier, la haute paroisse comme on l'appela, s'étendait de Villeret à la frontière neuchâteloise. Elle englobait les communautés de Saint-Imier, Villeret, Sonvilier et Renan, auxquelles vint s'ajouter, officiellement en 1590, la communauté des Montagnes de la paroisse de Saint-Imier fondée par des Loclois et des Sagnards qui s'établirent dès le XV^e siècle dans ces parages, dont Les Convers, La Ferrière et La Chaux-d'Abel(le) devinrent les noyaux.